



Programme de formation

Dispenser des formations à distance
en tant que télétravailleur indépendant

1. Descriptif

1.1. Objectifs de la formation

Réaliser un plan de formation afin de transmettre vos savoir-faire et vos compétences par la prise en compte et la mise en œuvre des différentes étapes nécessaires à la mise en place d'une action de formation et de sa commercialisation.

1.2. Public concerné

Travailleur indépendant ou assimilé souhaitant développer son activité afin de dispenser des formations à distance ou en présentiel.

1.3. Effectif

12 personnes maximum simultanément.

1.4. Délais d'accès

De 15 jours à 1 mois.

1.5. Tarif

750 € nets. (Association non assujettie à la TVA).

Prise en charge possible par votre fonds de formation.

1.6. Modalités pédagogiques et durée

1.6.1. **Distanciel synchrone**

6 heures par téléphone ou visioconférence et écran partagé.

1.6.2. **Distanciel asynchrone**

Durée estimée : 12 heures pour les exercices pratiques et le suivi.

1.7. Prérequis

Aucun.

1.8. Accessibilité handicap

Lors de la candidature à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un entretien individuel les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

L'outil retenu pour nous aider lors de cet entretien est un questionnaire à réponses ouvertes que nous enverrons au candidat dès réception de son formulaire sur notre plateforme.



1.9. Moyens mis en œuvre

1.9.1. Moyens humains

Votre formateur et référent handicap : Cyril SLUCKI - 06 37 93 12 82

Il intervient depuis 1996 dans le domaine du télétravail en accompagnant des chercheurs d'emploi et des créateurs d'entreprise via des dispositifs en ligne et présentiels.

- ▲ Directeur de l'organisme de formation "Association AMT"
- ▲ Formateur indépendant spécialisé sur la communication et le numérique
- ▲ Formation de formateurs pour les Ateliers de Pédagogie Personnalisée
- ▲ Formateur pour la Chambre de Commerce et d'Industrie

1.9.2. Moyens matériels

Utilisation de logiciels (compatible Windows et MacOS) mis à disposition gratuitement permettant de partager les écrans, de créer des documents partagés, ainsi que des outils tiers selon les travaux effectués.

1.9.3. Moyens pédagogiques

Support collaboratif permettant la co-construction du parcours de formation et l'individualisation du scénario pédagogique.

A tout moment, le stagiaire peut solliciter par courriel son formateur et bénéficier ainsi de son accompagnement afin de tenter de remédier aux problèmes rencontrés.

1.9.4. Modalités d'évaluation

Évaluations formatives

A la fin de chaque compétence professionnelle.

Évaluation sommative

En fin de formation : évaluer la capacité de l'apprenant à réaliser un plan d'action par la prise en compte et la mise en œuvre des différentes étapes nécessaires.

2. Contenu de la formation

2.1. Compétence 1 : Concevoir une action de formation

Durée : 3 heures - Apports pédagogiques : 1 heure

Mise en pratique : Préparer son action de formation - 2 heures.

- ▲ Définir les prérequis et le public cible
- ▲ Définir le contenu et le déroulé
- ▲ Concevoir les supports et les types/outils d'évaluation

2.2. Compétence 2 : Animer une formation

Durée : 3 heures - Apports pédagogiques : 1 heure

Mise en pratique : Réaliser un support d'animation de formation - 2 heures.

- ▲ Structurer les séances et les modalités pédagogiques du déroulé
- ▲ Animer un atelier et choisir les outils adaptés
- ▲ Assurer les évaluations, le suivi, organiser la clôture et l'évaluation à froid.

2.3. Compétence 3 : Adopter une posture de formateur

Durée : 3 heures - Apports pédagogiques : 1 heure

Mise en pratique : Rédiger un livret d'accueil pour l'apprenant - 2 heures.

- ▲ Capturer l'attention et la conserver
- ▲ Impliquer les participants et les valoriser
- ▲ Connaître les méthodes pédagogiques et les combiner

2.4. Compétence 4 : Connaître les outils du téléformateur

Durée : 3 heures - Apports pédagogiques : 1 heure

Mise en pratique : Créer une fiche d'utilisation - 2 heures.

- ▲ Utiliser les outils digitaux qui favorisent l'apprentissage
- ▲ Favoriser les bonnes pratiques pour les formations à distance
- ▲ Choisir une plateforme LMS (Learning Management System)

2.5. Compétence 5 : Garantir la qualité

Durée : 3 heures - Apports pédagogiques : 1 heure

Mise en pratique : Initier une démarche qualité - 2 heures.

- ▲ Mettre en place une politique d'amélioration continue
- ▲ Maintenir la veille du secteur de la formation
- ▲ Anticiper la certification Qualiopi

2.6. Compétence 6 : Créer son activité et la gérer

Durée : 3 heures - Apports pédagogiques : 1 heure

Mise en pratique : Réaliser un dossier projet - 2 heures.

- ▲ Concevoir une action de formation pilote en phase avec les besoins des futurs clients.
- ▲ Prévoir les démarches nécessaires pour lancer son activité.
- ▲ Produire son bilan pédagogique et financier